

Liberte Égalité Fraternité

Les Ministres

Paris, le 2 3 MAR3 2022

Monsieur l'inspecteur général,

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes est un défi majeur, que le gouvernement a inscrit au cœur de ses priorités.

Les difficultés sont connues et anciennes. Les jeunes sont souvent insuffisamment informés sur les métiers qu'ils pourraient exercer. Ils méconnaissent les codes du marché du travail et sont peu entraînés à développer les compétences qu'ils auront à mobiliser dans le monde du travail. Si le diplôme favorise globalement l'insertion puis les carrières, c'est assez inégal selon les spécialités choisies et selon les établissements. Or ces différences sont souvent ignorées par les jeunes au moment de leur orientation. Le Gouvernement a pris à bras le corps ces différents sujets, à travers notamment la mise en œuvre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. L'accompagnement à l'orientation bénéficie désormais d'horaires dédiés, qui trouvent progressivement leur place dans les emplois du temps, avec une efficacité croissante. La transformation de la voie professionnelle est globale, pédagogique et institutionnelle, pour en renouveler l'attractivité. La réforme de l'apprentissage a permis en deux ans à peine de dépasser les objectifs quantitatifs envisagés, malgré l'impact économique de la pandémie. Sur notre demande, vous agissez déjà pour la réussite de cette dernière réforme. Avec l'équipe que vous avez constituée et le concours des services et opérateurs compétents, vous avez ainsi :

- établi un catalogue des formations et centres de formation d'apprentis et, avec la DGEFP et les CARIF-OREF, conçu les moyens d'assurer son actualisation et l'amélioration continue de la fiabilité, la richesse des données et l'exhaustivité du répertoire.
- développé avec *La bonne alternance* un service clé, grâce auquel les candidats recherchent simultanément un emploi et une formation en apprentissage.
- conçu avec *Matcha* un dispositif simple et pratique, qui a déjà permis de susciter des milliers de recrutements supplémentaires.

Monsieur Guillaume HOUZEL Inspecteur général Ministère de L'Education nationale, De la Jeunesse et des Sports

- facilité la prise de contact entre jeunes, CFA et employeurs grâce à plusieurs outils numériques, dont le service RDV apprentissage, mais aussi en ayant accéléré et fiabilisé la transmission des vœux exprimés via AFFELNET ou par la conception de modules de formation en ligne aux techniques de recherche d'emploi.
- imaginé avec Sirius une modalité innovante pour recueillir les avis des apprentis pour les restituer au bénéfice des candidats qui s'intéressent à l'apprentissage.
- contribué à un pilotage plus précis de cette voie de formation et à l'accompagnement des jeunes en difficulté, grâce au tableau de bord de l'apprentissage.

Nous souhaitons aujourd'hui élargir votre mission à un sujet complémentaire, qui consiste à systématiser l'information des jeunes, des familles, des employeurs et des acteurs éducatifs sur le lien entre les formations et les trajectoires professionnelles, ceci avec le double objectif de mieux éclairer les orientations et d'améliorer le pilotage de l'offre de formation.

Le service Inserjeunes représente une première avancée importante, mais qui doit être enrichie et mieux portée à la connaissance du grand public.

Nous vous demandons d'œuvrer à prolonger cette démarche dans trois directions :

- 1. Étendre Inserjeunes à l'ensemble des formations supérieures ;
- 2. Renforcer l'exposition du service en assurant son intégration à l'ensemble des plateformes pertinentes : Affelnet, Parcoursup, Trouver mon master, 1 jeune, 1 solution, les sites de l'ONISEP, puis ensuite, par exemple, les sites des régions ou des branches professionnelles ;
- 3. Enrichir Inserjeunes d'informations plus précises sur l'insertion professionnelle (type et niveau d'emploi, secteur économique) et le prolonger par une information sur les trajectoires professionnelles à moyen et long terme.

Nous tenons à des progrès rapides. Ainsi et dès le printemps 2022, il s'agit d'assurer l'exposition d'Inserjeunes sur des sites destinés au grand public et notamment lors de la procédure Affelnet pour que les élèves et leurs familles puissent disposer des taux d'insertion par formation et par établissement. Vous engagerez en parallèle son extension à l'ensemble des formations du supérieur et son enrichissement à de nouvelles données utiles à l'orientation, avec l'objectif d'une mise en ligne pour l'Université de ces informations dans la plateforme Parcoursup en 2023.

Nous vous demandons de donner la priorité à l'impact pratique de ces services et à leur utilité pour les usagers, ce qui amène à privilégier une conduite agile de leur développement. De même, vous vous efforcerez de conduire ce projet en favorisant les décloisonnements et les coopérations entre toutes les parties prenantes, notamment les opérateurs concernés, au sein et au-delà de l'État en assurant des consultations régulières et approfondies pour construire un climat de confiance partagée.

Pour tenir ces objectifs, vous vous appuierez sur nos services ministériels, producteurs de données statistiques ou maître d'ouvrage de plateformes numériques et pourrez aussi constituer en appui une équipe de spécialistes des services digitaux et de leur ergonomie.

Vous veillerez à développer un service utilisable suivant des formats variés. Vous vous attacherez à mettre en place des indicateurs destinés à permettre l'évaluation du dispositif. Les données devront être accessibles et ouvertes, conformément aux orientations de la circulaire du Premier ministre du 27 avril 2021 sur la politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources. Vous encouragerez tous les liens pertinents entre les mondes de la formation et de l'emploi.

Vous nous adresserez mensuellement un point d'avancée des travaux. Le comité de pilotage déjà installé pour la mission interministérielle pour l'apprentissage se saisira de ces sujets supplémentaires et rendra les arbitrages nécessaires. Nos cabinets seront vos interlocuteurs courants pour lever ensemble les obstacles rencontrés.

Vous remerciant pour votre engagement, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'inspecteur général, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports Frédérique Vidal

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Elisabeth Borne

Mnistre du Travail,

de Emploi et de l'Insertion

Amelie de Montchalin

Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques